

La session aura pour objet de présenter les résultats des études menées par l'AFD et l'IRSTEA dans le cadre du CMI (Centre pour l'Intégration en Méditerranée) et d'explorer des perspectives opérationnelles sur la gouvernance des eaux souterraines dans la région méditerranéenne. Après un rappel sur les différentes solutions permettant de remédier à la « tragédie des communs » et notamment la démarche de gestion décentralisée formulée par OSTROM, des études de cas seront passées en revue en les mettant en perspective avec les principes d'OSTROM et la théorie des contrats. La discussion devra permettre à l'AFD de progresser dans la conception et la mise en œuvre de solutions participatives de type « contrats de nappes » et de financer des projets dans ce sens.